

HAMMAM-RIGHA

Située à 100 km à l'Est d'Alger et à 30 km à l'Est de Miliana cette station thermale culmine à 525 mètres d'altitude.



Climat méditerranéen avec été chaud.

Nom arabe : Hammam Righa ou Hammam Riga

-Auteur : Extrait du Journal *La dépêche coloniale illustrée* du 15 avril 1909 :

« La station sanitaire d'Hammam-Righa, une des plus belles et des plus agréables du monde entier est située à quatre heures d'Alger, dans une région montagneuse, sur un plateau de 520 à 550 mètres d'altitude. C'est l'ancienne *Aquae Calidae* des Romains, ces amateurs par excellence des thermes et de la belle nature. Ils y avaient créé une ville dont les ruines répandues de tous côtés attestent encore l'importance. D'après le docteur anglais Lander Bruton et M. Vaillat, professeur de la Faculté des lettres, cette station fut connue non seulement des Romains, mais encore des Grecs et des Carthaginois. Pline, il est vrai, n'en fait pas mention ; mais Antonin, dans son itinéraire de l'Afrique, fait 44 ans avant Jésus-Christ, en détermine l'emplacement exact et la place à 25 000 pas de *Julia-Caesarea*, soit à 37 km de Cherchell.

« Ptolémée, en l'an 125 de notre ère, signale son existence, et l'importance de ses eaux minérales. Elle fut aussi, durant quelques années, le siège d'un évêché, et les historiens lui attribuaient mille mètres de longueur sur six cents de largeur. Elle subit certainement le sort de toutes les villes visitées par les hordes Vandales, car elle disparaît à cette époque et nul n'en fait mention depuis le 7^{ème} siècle.

« Dès leur arrivée dans ces régions, les Arabes semblent avoir eu connaissance de l'efficacité de ces eaux. Ils les entourent de légendes merveilleuses, où le nom de Si Slimane (SALOMON) apparaît constamment ».

HISTOIRE

Période française  1830 - 1962

Après la prise d'Alger en 1830, les Français se heurtent à la résistance de l'Emir ABD-EL-KADER qui installe à Miliana un califat en 1835. Le traité de paix de DESMICHELIS garantit à ABD-EL-KADER de prendre possession de Miliana.



Louis, Alexis DESMICHELS (1779/1845)



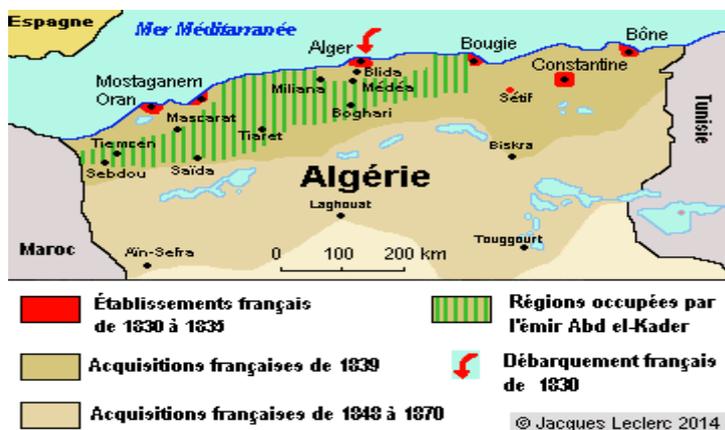
ABD-EL-KADER (1808/1883)

En raison de la position géostratégique de la région, Miliana devint un califat gouverné par le calife Mahieddine SEGHIR (1835-1837) puis par le calife BEN-ALLEL (1837-1840). L'Émir y édifia plusieurs ouvrages dont le siège de son califat et une manufacture d'armes.

A travers le traité de la TAFNA*, il parvient à garantir sa possession de cette ville qui devient ainsi l'une des « *places fortes* » de la résistance de l'Emir ABD-EL-KADER. En 1839, il organise à BOUKHARCHOUFA, non loin de Miliana, un Congrès où seront réunis tous ses califes au terme duquel il renforcera l'unité de ses troupes.

**Le traité de la Tafna, est signé le 30 mai 1837, entre l'émir ABD-EL-KADER et le général BUGEAUD. Les termes du traité impliquent que ABD-EL-KADER reconnaissent la souveraineté impériale française en Algérie. Cependant, le prix que la France devait payer pour obtenir la reconnaissance impliquait la sécession d'environ deux tiers de l'Algérie à ABD-EL-KADER (c'est-à-dire les provinces d'ORAN, de KOLEA, MEDEA, TLEMCEN et ALGER). A la suite du traité, la France n'a pu maintenir que quelques ports.*

L'émir a utilisé le traité pour consolider son pouvoir sur les tribus de l'intérieur, établissant de nouvelles villes loin du contrôle français. Il a travaillé pour motiver la population sous contrôle français à résister par des moyens pacifiques et militaires. Cherchant à affronter à nouveau les Français, il revendiquait, en vertu du traité, le territoire qui comprenait la route principale entre Alger et Constantine. Lorsque les troupes françaises ont contesté cette revendication à la fin de 1839 en marchant à travers un défilé de montagne connu sous le nom de portes de fer, ABD-EL-KADER a revendiqué une violation du traité, et a renouvelé les appels au djihad.



Toutefois, une année après, et en raison de la reprise des hostilités entre l'Emir et les Français, le Maréchal VALEE, à la tête de dix mille hommes s'ébranle vers Miliana, où il arrive le 8 juin 1840. Mais ils n'y trouveront qu'une ville fantomatique, vide de ses habitants qui, avant de la fuir vers les montagnes, y ont mis le feu.

Puis assiégée par les troupes d'ABD-EL-KADER, à la tête des tribus Maghzen, la garnison est décimée par la dysenterie et les fièvres (les eaux sont polluées et le paludisme règne dans le pays). Sur les 1 500 hommes qui étaient commandés par le colonel d'ILLENS, il y eut 700 morts et plus de 300 hospitalisés. VALEE, prévenu par un légionnaire déguisé en Arabe, donne l'ordre au général CHANGARNIER de leur porter secours. Sa colonne réussit à débloquer la ville, dont la garnison était à bout.



Sylvain VALEE (1773/1846)



Nicolas CHANGARNIER (1793/1877)

La colonne française d'occupation de Miliana mettait à jour sur l'emplacement des « *Aquae Calidae* », des piscines antiques. Celles-ci étaient restées en si bon état de conservation qu'une réparation sommaire les rendit utilisables. Les médecins de l'armée se préoccupèrent aussitôt de l'aménagement des eaux et des essais furent tout de suite décidés, ce dont témoignent les instructions officielles

Un service d'ambulance, sous le titre d'annexe de l'hôpital de Miliana, sera établi.

La première année, 30 militaires, 4 colons et 1 musulman furent traités par les eaux, et l'on constata 19 cas de guérison complète, 10 améliorations, 5 effets nuls et 1 cas incertain. Le succès dépassait les espérances. Ce que spécifiait le médecin traitant dans son rapport officiel : « *On était loin de s'attendre à un résultat aussi satisfaisant, surtout en réfléchissant au peu de moyen en notre pouvoir.* »

C'est à qu'à cette époque aucun abri fixe n'existait pour les malades que l'on n'appelait pas encore « curistes ». Ceux-ci, de même que le personnel médical, étaient logés sous la tente et l'installation balnéaire se limitait aux piscines romaines, hâtivement restaurées.



L'Hôpital Militaire

En 1846 le docteur PANIER découvre une source gazeuse sur la côte 525 à 1 500 mètres de l'hôpital militaire. Sans écoulement, elle formait un marécage envahi par la végétation. Emmerveillé par sa trouvaille, le docteur s'étonnait de n'avoir pas été devancé dans ce résultat, depuis quatre années que l'établissement était livré aux besoins des malades.

Dés lors la route qui mène au Chélif était ouverte et l'on colonise en 1854, BOU-MEDFA et VESOUL-BENIAN, en 1858, OUED-DJER et beaucoup plus tard l'on fondera, en 1877, CHANGARNIER, puis HAMMAM-RIGHA en 1878 avec 207 colons. Ils seront recensés, en 1897, au nombre de 652.

COMMUNE MIXTE

- Source Gallica -

La Commune Mixte d'HAMMAM-RIGHA a été créée par arrêté gouvernemental du 27 juin 1882 réunissant les territoires composant les communes mixtes d'Adelia (du 14 juillet 1874) et de Meurad (du 3 août 1876).

Elle est supprimée par arrêté gouvernemental du 16 décembre 1905, à effet au 1er janvier 1906. Ses territoires sont répartis entre les communes mixtes des Braz et de Djendel.

Au tableau de 1902 elle était composée comme suit :

- ADELIA, douar : 3 120 habitants – Superficie : 13 364 hectares ;
- ADELIA, fermes : 224 habitants dont 164 européens - [Superficie
- CHANGARNIER, centre : 71 habitants dont 69 européens - [: 856 hectares]
- BOU-HALLOUANE, douar : 2 327 habitants dont 51 européens – Superficie : 8 437 hectares ;
- BOU-MADE, douar : 2 283 habitants – Superficie : 16 404 hectares ;
- EL-HAMMAM, douar : 1 439 habitants dont 71 européens – Superficie : 7 864 hectares
- HAMMAM-RIGHA, centre : 361 habitants dont 316 européens – Superficie : 1 033 hectares ;
- LEVACHER, centre : 60 habitants dont 54 européens – Superficie : 772 hectares ;
- MARGUERITTE, centre : 402 habitants dont 386 européens – Superficie : 772 hectares ;
- OUED-DJER, douar : 3 026 habitants dont 238 européens – Superficie : 9 875 hectares ;
- OUED-SEBT, douar : 3 685 habitants dont 27 européens – Superficie : 10 883 hectares ;
- ZACCAR, douar : 2 924 habitants dont 13 européens – Superficie : 11 816 hectares ;

HAMMAM-RIGHA (Source Anom) : Bains d'origine romaine près desquels la construction d'un centre de population est déclarée d'utilité publique par arrêté du 20 octobre 1876. Le centre est effectivement installé en 1878. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956 (département d'Orléansville), avec l'orthographe Hammam Righa, qui subsiste.

HAMMAM-RIGHA : Bains Maures - Auteur : Journal *La dépêche coloniale illustrée* (GALLICA) -

«La résurrection d'HAMMAM-RIGHA date de la présence Française de Miliana, c'est-à-dire de 1840. C'est en construisant une route destinée à relier cette ville à Blida que nos soldats découvrirent les ruines des anciens thermes. Les médecins militaires en reconnurent bien vite toute l'importance et les qualités curatives.

« La première installation, tout à fait rudimentaire, ne se composait que de gourbis. Mais devant les résultats obtenus et l'insistance des médecins, l'autorité militaire se décida à faire construire un hôpital. Il n'est pas exagéré de dire que les sources thermo-minérales existant sur le sol algérien constituent, en raison de leurs propriétés physico-chimiques et de leur valeur thérapeutique, une véritable richesse. Plus ou moins appréciées au cours des siècles par les différents peuples qui s'établirent dans le pays, certaines sources connurent successivement des périodes de prospérité et de délaissement.

« En 1877, un petit hôtel dit « Hôtel Belle-vue » fut créé à quelques distances de cet hôpital et fut destiné aux Européens. Mais ce n'est qu'à partir de 1880 que la situation sanitaire d'Hammam-Righa fut dotée de bâtiments somptueux. Monsieur ARLES-DUFOUR, concessionnaire, entreprit des travaux grandioses qui absorbèrent sa fortune, fort belle cependant, car le succès ne vint pas récompenser ses efforts et sa ténacité. Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, riche et puissante société financière, prit la succession de M. Arlès-Dufour. Il dépensa 500.000 francs, mais il fit d'HAMMAM-RIGHA, une des plus belles stations thermales existantes, et eut la satisfaction de voir accourir vers ces eaux bienfaisantes et sous son climat merveilleux des malades venus des quatre coins du monde

« Ce n'est pas seulement une station thermale, c'est aussi une station hivernale du premier ordre très fréquentée par les étrangers, en particulier les Anglais. C'est dire tout le confortable et l'hygiène qui existent dans cet établissement.

Placée dans une région montagneuse, à 525 mètres d'altitude, protégée par le sommet de la colline qui s'élève encore à 150 mètres au-dessus du Grand-Hôtel, par le massif du Zaccar et les collines de Vesoul-Benian.

« Hammam-RIGHA n'est exposée ni à la violence du vent, ni aux tourbillons de poussière. L'atmosphère n'y est pas saturée d'humidité comme sur le littoral ; les brouillards, véhicules de fièvres, ne dépassent guère le lit de l'oued el Hammam. La température, qui s'élève rarement à 35 degrés, ne descend pas au-dessous de 12 ou 13 degrés. L'air y est chargé de senteurs balsamiques à cause de la proximité des forêts de pins.

« Une des grandes séductions d'Hammam-RHIGA, c'est le paysage qui l'encadre ; sont les belles excursions qu'on peut faire dans toutes les directions aux environs, soit à pied, soit à cheval.

La station sanitaire d'Hammam-RHIGA comprend actuellement :

1/ Un hôpital militaire construit en 1841, le HAMMAM-RHIGA. La Source Vichy premier établissement thermal créé en Algérie, ouvert deux fois par an pendant deux mois et qui reçoit les officiers et soldats rhumatisants. La balnéation y est assurée par trois piscines alimentées par deux sources dont la température est respectivement de 40 et 45 degrés.

2/ L'Hôtel Belle-vue, qui renferme des salles destinées à hospitaliser les malades indigents, ainsi que des chambres pour les touristes ou les voyageurs de passage. Il possède des piscines, des salles de bains, de sudation et d'hydrothérapie.

3/ A 150 mètres environ de l'hôpital militaire et au pied de l'Hôtel Belle-vue se trouvent quatre piscines réservées aux indigènes. On estime à plus de 15.000 le nombre des Arabes qui, chaque année, viennent y faire une cure. Ils arrivent, après avoir parcouru parfois plus de cent kilomètres, avec leurs femmes et leurs enfants, accompagnés de chevaux, d'ânes, de mulets et de chameaux.

4/ Le Grand-Hôtel, propriété du Crédit Foncier, aménagé avec un luxe et un confort que ne dépasse aucun grand établissement balnéaire de France. Il est entouré de toutes parts de jardins merveilleux où l'eau chaude, qui coule parmi les plantes, entretient une végétation inconnue partout ailleurs... Un parc de quatre hectares, où les jeux en plein air (Crockett, football, tennis, etc.) ne laissent rien à désirer, fait suite au jardin.

Mais ce qui fait vraiment le charme de ce petit coin de terre, c'est la forêt de pins qui s'étend le long des contreforts de la colline jusqu'aux pieds du Zaccar.

Le Grand Hôtel comprend plus de 200 chambres élégamment meublées, une vaste salle à manger, des salons de repos, de lecture, des salles de jeux, fumoir, etc. Une des principales façades est munie d'une grande galerie vitrée qui garantit les hiverneurs contre les intempéries. Les baignoires sont installées dans le sous-sol ; on y trouve des appareils perfectionnés d'hydrothérapie répondant aux exigences de la thérapeutique la plus compliquée. Les deux piscines de natation ont une superficie de 50 mètres carrés et sont alimentées par des eaux courantes dont la température est, pour l'une, de 43 degrés et, pour l'autre, de 37. Les eaux sont d'une limpidité parfaite et d'une composition chimique à peu près semblable. Elles jaillissent entre 500 et 575 mètres d'altitude dans un travertin qu'elles ont déposé.



Photo issue du site TORRES : <http://orleansville.free.fr/accueil.html>

Dans une zone très limitée on compte une vingtaine de sources dont la thermalité varie entre 42 et 70 degrés. Ces eaux appartiennent au groupe « sulfaté calcique ». M. le docteur Renard, qui, pendant près de 35 ans, étudia ces eaux, prétend, contrairement aux analyses faites dans les laboratoires de l'hôpital militaire du Dey (Alger) et du service des Mines, qu'elles ne contiennent aucune trace de produits sulfurés. En aucun cas les eaux d'Hammam-RHIGA ne doivent être ingérées comme boisson, car elles sont lourdes. Par contre, sous forme de bains et de douches, elles produisent les effets les plus salutaires. La durée du bain ne doit pas dépasser dix minutes.

Le docteur Renard a enregistré minutieusement pendant 31 ans, les résultats des observations que son long séjour à Hammam-RHIGA lui permettait de faire. Voici d'après son étude, qui est le travail le plus complet qui ait été fait sur ces sources, les maladies qui y sont traitées avec avantage : les arthrites, hydarthroses, entorses, rhumatismes, névroses, névralgies, maladies des voies urinaires, maladies des voies digestives.

Les eaux hyperthermales d'Hammam-RHIGA ont, d'après le docteur ROTLLREAU de grands points de ressemblance avec celles de NERIS ; « ce sont des eaux salines, dont le principe dominant et caractéristique est le sulfate de chaux qui représente les deux tiers des sels fournis par l'analyse ».

En dehors des sources thermales, il existe encore à Hammam-RHIGA une source froide ferrugineuse gazeuse « qui est très remarquable et suffirait à elle seule à la réputation de la localité ».

Fondé en 1880, comme le village voisin de Vesoul-Bénian, Hammam-Righa compte une centaine d'habitants dont cinq familles issues des premiers concessionnaires. La Mairie a été construite dès 1880. Mais comme beaucoup d'autres, ces villages sont pauvres et désertés par les jeunes. A ce dépeuplement, Monsieur Valette, adjoint spécial du village depuis 1922, ne voit qu'une solution efficace ; l'autorisation de créer des vignobles locaux. Seul le sang des vignes pourrait leur transfuser une vitalité neuve. Privé de ce ferment leur croissance léthargique ne peut être que mortelle. Mais le gouvernement ne semble pas de cet avis...Après 40 ans d'exploitation au ralenti par l'Armée, les eaux d'Hammam-Righa étaient concédées en 1883, à François Prospère D'Arlès-Dufour, négociant-proprétaire, à titre d'un bail pour la durée de 99 ans. Ce bail n'ayant pas été rompu il expirera en 1981. Il était précisé que la consommation sur place, pour boisson, sera gratuite en tout temps et pour tout le monde. Cette convention, qui devait être sanctionnée par un décret, fut signée à Alger, le 10 février 1882, entre Arlès-Dufour et le Gouverneur général Tirman, puis ratifiée par le ministre des Finances Léon Say, frère de Louis qui est le fondateur du petit port oranais.

Sur ce lieu, en 1898, des fouilles furent entreprises il a été découvert des fragments de colonnes et une inscription en l'honneur de Gordien III, celui qui fut proclamé Empereur de Thysdrus (El-DJEM) en l'an 238. L'archéologue WAILLE indique aussi que les ruines des « *Aquae Calidae* » ont servi de carrière au siècle dernier. Cela, qui n'étonnera personne, explique tout. Ici comme partout, les pierres de taille romaines ont été réemployées.

Le Grand Hôtel :

En plus des thermes modernes du Grand-Hôtel, le « fermier » précise la convention de 1882, devait aménager à ses frais sur les terrains concédés « un hôpital civil ainsi qu'un caravansérail et un fondouk destiné aux indigènes et appropriés à leurs usages ». L'article 3 stipule : « Le concessionnaire sera tenu de meubler et de décorer convenablement les chambres dortoirs et salles de repos de l'hôpital comme de l'établissement balnéaire. Les parois des piscines et des baignoires, les marches d'escaliers, les soubassements, les dallages, cordons et corniches seront en ciment de bonne qualité, le tuyautage sera en plomb... ».



On le voit, rien n'est laissé à l'initiative du constructeur ni du hasard. Tout est prévu, même le nombre de robinets, des douches, des piscines et de leurs dimensions des lits.

D'Arles-Dufour se ruina en créant la station moderne d'Hammam-Righa

Heureusement pour Monsieur D'Arlès-Dufour et pour ses successeurs ; ces servitudes durent être rapidement éludées. Car si monsieur Lebureau est méticuleux par principe, il l'est mais en pratique. Faisant de prescription un synonyme d'action il prête à ce qu'il édicte une vertu constructive, et néglige aisément de se rendre « in situ » pour en juger « de visu ».

D'illustres artistes ont fréquenté Hammam-Righa. Camille Saint-Saëns y avait sa chambre avec terrasse sur le parc. Une plaque de marbre, à l'entrée, rappelle les séjours du compositeur de « Samson et Dalila », de la « Suite algérienne », de « Phryné ».

Guy de Maupassant y vécut en curiste avec son domestique. Gide y passa le 13 novembre 1903. Dans « Amyntas », il parle ainsi du site : « *La forêt d'Hammam-Righa me rappelle beaucoup celle de l'Esterel à l'entour de Fréjus. Même sécheresse embaumée ; lavandes et brûlantes résines, même feuillage aigu, sec, luisant, qui ne rougit ni ne jaunit l'automne.* »

Gide ne cite pas les arbouses, dont la forêt, certains cantons du moins, brillent à cette époque ; ni les cèpes que l'on foule à chaque pas; ni les bruyères roses et blanches. Mais il a bien traduit le bien être euphorique qui envahit le visiteur qui a des yeux pour voir et un cœur pour sentir.

ARLES-DUFOUR François, Prospère

Conclure une description du Grand Hôtel sans consacrer un encart à son fondateur ARLES-DUFOUR serait profondément injuste. Cet homme audacieux, malheureux car il s'est ruiné, appartient à la race des hommes estimables, assez hardis pour agir sans penser à une récompense ; hommes d'action, que leur défaite ennoblit plus qu'une victoire.

On dit que la fondation par lui du Grand Hôtel était la conséquence d'un pari ou d'un vœu. Souffrant d'un ulcère au visage, il s'était engagé, si les eaux d'Hamam-Righa le guérissaient, à édifier ici un établissement thermal. Sa guérison s'étant produite, Arlès-Dufour avait accompli sa promesse.

La « vox populi » lui est d'ailleurs favorable. Toutes les personnes font de lui un éloge enthousiaste. A Hamam-Righa, les jeunes savent par les vieux et par les disparus, le faste des réceptions du Grand Hôtel et l'élégance de sa clientèle, où le Tout-Alger mondain et tous les touristes de marque se donnaient rendez-vous. Lorsque l'on étudie des photographies de l'époque, où l'on voit de belles dames en longues robes volantes et chapeaux à voilettes, et des grooms et des chauffeurs en uniformes. Mais le plus beau c'est l'auto qui amena ces mondaines de la ville jusqu'ici : un char haut sur roues, les antérieures plus basses que les postérieures, exactement comme la calèche à deux chevaux qui l'accompagne : l'automobile est la réplique motorisée de l'hippomobile. L'amusant, c'est le phare : une lanterne à pétrole fixée à la carrosserie.

Le tourisme est la seule grande richesse naturelle d'Hamam-Righa ;

MONT-ROSE est maintenant le seul bain qui fonctionne actuellement et reçoit une foule nombreuse. Quoique nues et délabrées ses chambres sont toujours complètes et certains estivants se contentent même de la protection des arbres qui l'environnent. Cet Hôtel du Mont Rose remis à neuf et agrandi sous forme de bungalow par exemple, permettrait de loger les curistes dans d'excellentes conditions. Le tourisme est la seule grande richesse naturelle du village.

La source

Près de l'église la source ferrugineuse.



Selon l'appréciation du docteur Besançon, elle suffirait seule à la réputation d'Hamam-Righa. Et le docteur Renard précise :

« Une eau froide, gazeuse et ferrugineuse est, en effet, bien précieuse dans un pays comme l'Algérie où les influences telluriques ont précisément pour résultat l'anémie, la chlorose, la débilité, l'embarras des fonctions digestives, l'engorgement des viscères et, en général toutes les maladies qui reconnaissent pour cause l'appauvrissement du sang. »

Composition et température des Eaux :

Au début, les Romains utilisaient 32 sources. Aujourd'hui, 9 seulement, qui représentent un débit de 54 000 litres/heure, alimentent la station. Ces eaux sourdent à une température de 44 à 39 degrés. Les unes sont sulfatées calciques hyperthermales, les autres sulfatées calciques ferrugineuses.

Ces eaux sont favorables dans les rhumatismes, les séquelles de traumatismes et de blessures, le paludisme, l'anémie paludéenne, l'insuffisance hépatorenale, la lithiase biliaire, la lithiase urinaire, la goutte, certaines dermatoses torpides

Avec les événements une partie du bâtiment de la Mairie a été occupée par la Section Administrative Spécialisée (SAS). Cet organisme associé à la municipalité œuvre pour le bien de tous et les projets sont nombreux. En octobre 1959 un splendide bâtiment destiné à la Gendarmerie a été inauguré près de la cité « Médina ».



ETAT-CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans profession

-1^{er} décès : (28/08/1879) de JEANTELOT J. Nicolas (âgé de 65 ans, natif Aube) – Père Maçon ;

-1^{ère} naissance : (01/12/1879) de GLENARD Marcel ; (père cultivateur) ;

-1^{er} mariage : (30/04/1881) TABACCHI Gratie (Maçon natif Italie) avec Mlle GOURGUES Augustine (SP native d'Alger) ;

Les Premiers DECES relevés :

1879 (18/12) : AUGÉ Léopold (2ans ½) –Témoins MM. LESIRE Charles et BARDY J. Paul ;
 1880 (27/03) : PEZAT M. Louise (3 ans native Gironde). Témoins MM. GENOUVIER Achille (Cuisinier) et RIVES Alfred (Comptable) ;
 1880 (07/05) : GARIN Urbain (27 ans natif Rhône) ; Témoins MM. BERNARD Valentin (Vigneron) et ORSONI Jacques (Postier) ;
 1880 (26/12) : LEPORI Magdeleine (20 ans native Algérois). Témoins MM. TRIC Léon (Maçon) et MARTIN Victor (Instituteur) ;
 1881 (06/01) : DOZE P. François (62 ans natif du Gard). Témoins MM. MARTIN Victor (Instituteur) et CHARLES Louis ;
 1881 (09/01) : GOURGUES Augustine (4 ans). Témoins MM. MARTIN Victor (Instituteur) et GOURGUES François (Père) ;
 1881 (11/01) : CHARLES Eugénie (8 mois). Témoins MM. MARTIN Victor (Instituteur) et CHARLES Louis (Père, Boulanger) ;
 1881 (27/01) : VALETTE Anna (8 mois). Témoins MM. VALETTE Henri (Père) et MARTIN Victor (Instituteur) ;
 1881 (06/04) : BEINABEN Antonio (48 ans natif Espagne). Témoins MM. VALETTE Henri (G. Champêtre) et CHARLES Louis (Boulanger) ;
 1881 (10/11) : FENARD Paul (26 ans natif Manche). Témoins MM. GENOUVIER Achille (Cuisinier) et M. GAISTARF Ferdinand (Comptable) ;
 1881 (11/12) : PAGES J. Pierre (30 ans natif Aude). Témoins MM. MARTIN Victor (Instituteur) et CHARLES Louis (Père, Boulanger) ;
 1883 (17/03) : ZIMERMANN J. Baptiste (1 an). Témoins MM. VALETTE Henri (Boucher) et LEVERDIER Octave (Agent Voyer) ;
 1883 (07/05) : FELIX Henri (21 ans, soldat natif Aube). Témoins MM. AUMERAS Pascal et LOREE Raphaël (Militaires) ;
 1883 (08/11) : CHETRITT Judas (36 ans). Témoins MM. VILLOTOT Antoine (Cultivateur) et CHETRITT Simon (Employé) ;

<u>Années</u> :	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890
<u>Décès</u> :	6	6	5	11	abs	abs	abs

Les Mariages relevés :

1881 (21/06) : M. TRIC Léon (Maçon natif Bouches du Rhône) avec Mlle SAINT-ANDRE Antoinette (SP native Allier) ;
 1883 (12/07) : M. (Veuf) LECREST Pierre (Employé natif Manche) avec Mlle GOURGUES Madeleine (SP native Alger) ;
 1883 (08/11) : M. GALIANA Vicente (Cultivateur natif Espagne) avec Mlle MUNIOS Angéla (SP native Espagne) ;
 1884 (13/09) : M. GOURGUES Faltine (Cantonnier natif Alger) avec Mlle FROSSARD Delphine (SP native de Suisse) ;
 1885 (05/05) : M. BARBUT Lucien (Cultivateur natif Charente) avec Mlle VALETTE Henriette (SP native Hillil -Oranie) ;
 1886 (03/04) : M. CASELLINI Jacques (Maçon natif Suisse) avec Mlle GOURGUES Sidonie (SP native Alger) ;
 1888 (08/11) : M. CABRIE Marie (Cultivateur natif Hérault) avec Mlle MERSIER M. Anna (SP native du Tarn) ;
 1891 (04/04) : M. GOURGUES Alfred (Cultivateur natif Vesoul-Bénian -Algérie) avec Mlle BLANC M. Adèle (SP native de Paris) ;
 1891 (06/06) : M. VILA Michel (Cariste natif Alger) avec Mlle FUCHS Joséphine (Cuisinière native Alsace) ;
 1891 (22/08) : M. LANDES Joseph (Cultivateur natif Aude) avec Mlle PEZAT Jeanne (SP native de la Gironde) ;
 1891 (24/10) : M. GOMIS Pascual (Cultivateur natif Alger) avec Mlle MANSANET Madalena (SP native Espagne) ;
 1892 (08/10) : M. DAMIEN (Cultivateur natif Espagne) avec Mlle MOLINES Incarnation (SP native Espagne) ;
 1893 (30/05) : M. CARRIOL Eugène (Architecte-Géomètre natif Relizane -Algérie) avec Mlle AIRAULT Lucie (SP native de Paris) ;
 1893 (29/07) : M. MALBERT François (Entrepreneur natif Miliana-Algérie) avec Mlle REINBOLD Henriette (Employée native Saine et Oise) ;

1893 (23/12) : M. GAILLARD Théodore (Cultivateur natif Hte Savoie) avec Mlle VALETTE M. Léonie (SP native Hillil -Oranie) ;
 1894 (12/07) : M. HAYAUX Joseph (G-forestier natif Hte Savoie) avec Mlle BERINGUER Cécilia (SP native Mascara-Algérie) ;
 1895 (31/08) : M. (Veuf) ALLAMAN Camille (Directeur natif du Var) avec Mlle JARRY Aimée (SP native de Paris) ;
 1895 (07/12) : M. HAMMAMI Rabah (Cultivateur natif du Lieu) avec Mlle MARI Eulalie (Ménagère native des Baléares) ;
 1896 (18/03) : M. WIART Pierre (Cultivateur natif Marne) avec Mlle BERINGUER Anna (SP native de Mascara -Algérie) ;
 1898 (18/09) : M. FAGIANO François (Cultivateur natif Affreville-Algérie) avec Mlle MAESTRE Bienvenue (SP native Espagne) ;
 1899 (24/06) : M. DURBE Joseph (Viticulteur natif du Rhône) avec Mlle WIART Berthe (SP native de la Marne) ;
 1900 (10/03) : M. FOUQUE Louis (Cultivateur natif Bourkika-Algérie) avec Mlle MUCHER M. Antoinette (Repasseuse native d'Alger) ;
 1900 (28/07) : M. (Veuf) HAMMAMI Rabah (Cultivateur natif du Lieu) avec Mlle ANTIN Ramona (Repasseuse native des Espagne) ;
 1901 (03/06) : M. VERVINS Alexandre (Comptable natif Indre) avec Mlle FRIBERG Marie (Lingère native de Suisse) ;
 1901 (20/07) : M. VALETTE Jules (Boucher natif Relizane-Algérie) avec Mme (Vve) BONNEFOI Jullienne (SP native du Gard) ;
 1902 (29/05) : M. COMPAGNY Thomas (Charbonnier natif Espagne) avec Mlle PLA Maria (SP native Espagne) ;
 1902 (08/07) : M. FERRER Pascal (Cultivateur natif Espagne) avec Mlle JORION Antoinette (SP native de Bou-Medfa -Algérie) ;
 1902 (20/08) : M. LINARES Ramon (Cultivateur natif Espagne) avec Mlle GRAU Conception (SP native Espagne) ;
 1903 (10/01) : M. TEXEIRE Claude (Cultivateur natif Pyrénées Orientales) avec Mlle GEX Louise (SP native du Lieu) ;
 1903 (04/04) : M. CIAVALDINI Pierre (Gendarme natif Corse) avec Mlle VALETTE A. Marie (SP native du Lieu) ;
 1903 (14/11) : M. GINGANTI Antoine (Facteur natif Corse) avec Mlle BALDERELLI Claire (SP native de la Corse) ;
 1903 (01/12) : M. (Veuf) MARTIN Lucien (Employé CFA natif Drôme) avec Mme (Vve) DUPUY Scholastique (SP native des Bouches du Rhône) ;
 1903 (17/12) : M. LLORCA Joachim (Boulangier natif Espagne) avec Mlle MANSANET M. Joséphine (SP native de la Chiffa -Algérie) ;
 1904 (13/02) : M. MARZOCCHI Mario (Commis natif d'Alger) avec Mlle PRAT Maria (SP native de l'Ardèche) ;
 1904 (27/02) : M. ALLA Eugène (Cultivateur natif Bourkika -Algérie) avec Mlle GEX Joséphine (SP native du Lieu) ;
 1904 (18/06) : M. LLORENS Juan (Charbonnier natif Espagne) avec Mlle VAQUER Vicenta (SP native Espagne) ;
 1904 (18/06) : M. MICHAUD Octave (Peintre natif de Maison-Carrée-Algérie) avec Mlle GOURGUES M. Louise (SP native du Lieu) ;
 1905 (21/01) : M. EXTRADIER Paul (Tonnelier natif Charente) avec Mlle CHARLES Eugénie (SP native du Lieu) ;

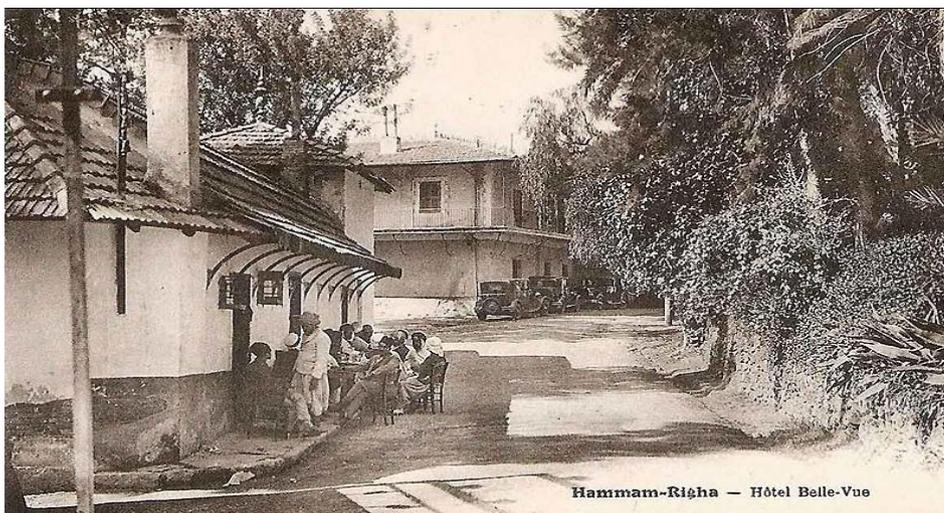


Photo issue du site TORRES : <http://orleansville.free.fr/accueil.html>

Quelques Naissances relevées :

(Profession du Père)

(1900) ARTERO Diégo (Charbonnier) ; (1903) ARTERO Juan Francisco (Charbonnier) ; (1905) BARATE Henri (Maçon) ; (1904) BARATE Sauveur (Maçon) ; (1902) BARTHES Louis (Employé PLM) ; (1903) BOTELLA Vicente (Charbonnier) ; (1905) BRIONES Gabrielle (Cultivateur) ; (1905) BRIONES Joseph (Cultivateur) ; (1900) CAMPS Joséphine (Cultivateur) ; (1900) CANAMAS André (Employé PLM) ; (1900) CANOBAS Elisa (Mineur) ; (1902) CANOBAS Rose (Mineur) ; (1903) CELHAIGUIBEL Paul (Militaire) ; (1905) CELHAIGUIBEL Pierre (Militaire) ; (1903) CHAMBARD René (Facteur) ; (1902) CITTI Gabriel (Cultivateur) ; (1904) COLOMAR Joseph (Cultivateur) ; (1901) COLOMAR Marie (Jardinier) ; (1903) COULEUVRE Adrienne (Cultivateur) ; (1903) DAMIEN Vincent (Cultivateur) ; (1901) DELPEUT Joséphine (Cultivateur) ; (1904) DUCOS Aimée (Cultivateur) ; (1905) DURBE Charles (Cultivateur) ; (1903) DURBE François (Viticulteur) ; (1901) DURBE Pauline (Viticulteur) ; (1902) ESCAMILLA Damien (Carrier) ; (1903) FERNANDEZ Elvira (Journalier) ; (1900) FERNANDEZ Francisco (Charbonnier) ; (1904) FERNANDEZ José (Charbonnier) ; (1904) FERRER Séraphine (Cultivateur) ; (1905) FERRET François (Cultivateur) ; (1904) GAILLARD M. Louise (Cultivateur) ; (1901) GOMIS Simon (Cultivateur) ; (1905) GOURGUES Eugène (Boulangier) ; (1902) GOURGUES Octave (Boulangier) ; (1905) GRAU Dolorès (Charbonnier) ; (1901) GSTACH Raymonde (Cultivateur) ; (1903) GUYON Emilie (Employé CFA) ; (1900) HAMMANI Margueritte (Cocher) ; (1905) HAMMANI Rabah (Cocher) ; (1903) LINARES Conception (Cultivateur) ; (1905) LINARES Joseph (Cultivateur) ; (1902) LINARES M. Antoinette (Cultivateur) ; (1904) LLORCA Vicente (Boulangier) ; (1900) LOPEZ Thérèse (Cultivateur) ; (1904) MARCADAL Marie (Charretier) ; (1900) MARTIN J. Antoine (Baudelier) ; (1900) MARTINEZ Joseph (Baudelier) ; (1903) MAS Isabelle (Défricheur) ; (1904) MASSANET Antoinette (Cultivateur) ; (1901) MASSANET Elvire (Jardinier) ; (1902) MASSANET Gracia (Cultivateur) ; (1901) MASSANET Rosalie (Cultivateur) ; (1900) MONTIEL Elvira (Cultivateur) ; (1904) MORALES Lucie (Cultivateur) ; (1905) MORISSEAU Henri (?) ; (1900) MOTHAIIS Claudine (Employé PLM) ; (1900) MOYAT Manuel (Employé PLM) ; (1904) MÛNOS Joseph (Charbonnier) ; (1900) MUNOS Maria (Charbonnier) ; (1902) MUNOZ J. François (Cultivateur) ; (1902) PALLACIO Joseph (Carrier) ; (1904) PALISSER Eusébio (Journalier) ; (1904) PEREZ François (Journalier) ; (1903) PEREZ Vincent (Journalier) ; (1902) PETREGUIN Luce (Journalier) ; (1901) PUJO Pierre (Cultivateur) ; (1901)

PUJOL Ernest (*Journalier*) ; (1903) PUJOL Firmin (*Journalier*) ; (1903) REICHT Françoise (*Charbonnier*) ; 1905) RODRIGUEZ J. Baptiste (*Cultivateur*) ; (1903) ROMAN François (*Jardinier*) ; (1905) ROMERO Antoine (*Cultivateur*) ; (1904) SANCHEZ Vicenta (*Voiturier*) ; (1903) SARAGOSSA Joséphine (*Menuisier*) ; (1901) SANCHEZ Milagro (*Cultivateur*) ; (1904) SEILLES Jean (*Cultivateur*) ; (1901) SEILLEZ Marie (*Cultivateur*) ; (1902) SERVER Marie (*Boulangier*) ; (1904) SILLERE Henri (*Forgeron*) ; (1903) SILLERE Lucie (*Journalier*) ; (1904) SOLVES Marie (*Cultivateur*) ; (1901) TALTAVULL François (*Cultivateur*) ; (1905) VALETTE Edmond (*Boucher*) ; (1902) VALETTE Marcel (*Cultivateur*) ; (1904) VERVINS Denise (*Comptable*) ; (1900) VILA Michel (*Cultivateur*) ; (1903) VIVES Françoise (*Cultivateur*) ; (1905) VIVES Marie (*Cultivateur*) ; (1904) WIART Adèle (*Cultivateur*) ; (1905) WIART Lucien (*Vigneron*) ; (1904) WIART Stéphanie (*Vigneron*) ;

NDLR : Si vous souhaitez plus de précision pour un complément : je vous suggère de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur ce site vous devez sélectionner HAMMAM-RIGHA sur la bande défilante.

-Dès que le portail HAMMAM-RIGHA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

Année 1902 : 361 habitants dont 316 européens ;

Année 1954 : 2 898 habitants dont 100 européens ;



Les Ecoles Militaires Préparatoires d'Afrique du Nord

C'est principalement la deuxième guerre mondiale qui a conduit à la création d'une école militaire préparatoire en Afrique du Nord. Elle se devait d'être centrale pour y accueillir les enfants en provenance des trois pays du Maghreb. Ainsi, pour la première qui fut créée, c'est le site d'Hammam-Righa, dans l'Algérois, qui fut choisi. On verra que par la suite, au fur et à mesure que la situation évoluait, si une seule école était bien conservée entre 1942 et 1962, elle passera successivement à :

- Hammam-Righa, de 1942 à 1946,
- Miliana, de 1946 à 1951,
- Koléa, de 1951 à 1962.

C'est par une décision ministérielle en date du 13 mai 1942 que la création d'un établissement d'éducation en Afrique du Nord est décidée. Le 22 mai, le chef de Bataillon Faure, de l'état-major de la 3ème brigade d'infanterie de Constantine, est désigné comme commandant de l'établissement. Une autre décision ministérielle datée du 6 juillet 1942 précise que l'établissement d'éducation d'Afrique du Nord existera officiellement à la date du 1er juillet pour ouvrir effectivement le 1er octobre 1942 à Hammam-Righa sous le nom : « d'Ecole Militaire Préparatoire d'Afrique du Nord » La cérémonie d'ouverture, présidée par le général Mast, commandant la division d'Alger, a lieu le 19 octobre 1942.

Le 8 mai 1943, a lieu l'inauguration officielle de l'école militaire et la cérémonie de la remise du drapeau au LCL Faure par le général Prioux, major général, qui s'adressera aux enfants en ces termes : « *Élèves de l'école militaire préparatoire d'Afrique du Nord, pour la première fois vous allez rendre les honneurs à votre drapeau. Regardez-le bien. Méditez les belles devises qui y sont inscrites et qu'elles soient, pour toujours, votre ligne de conduite* » Le 21 février 1945 apporte la nouvelle de la dissolution de la section Prytanée de l'EMP d'Hammam-Righa, puis le 27 février de la suppression des classes de seconde et de première. Ces deux mesures prendront effet à la fin de l'année scolaire soit le 1er juillet 1946.

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'Orléansville fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956. À cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'Orléansville fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et TENIET-EL-HAAD.

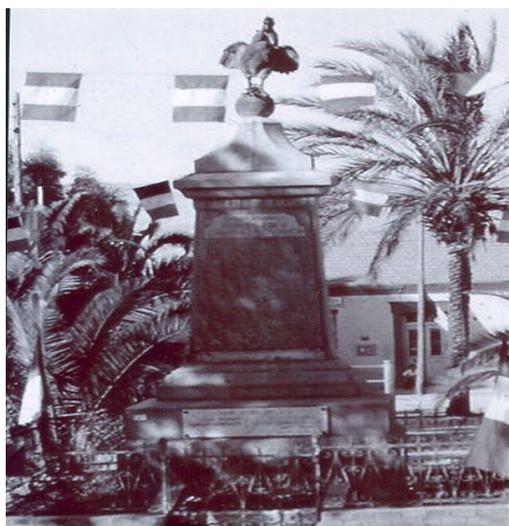
L'Arrondissement de MILIANA

Créé par décret du 13 octobre 1858 (communes de MILIANA et VESOUL-BENIAN, districts d'ORLEANSVILLE, CHERCHELL et MARENGO). Modifié par le décret du 1^{er} avril 1865 (communes de MILIANA, DUPERRE et VESOUL-BENIAN, district d'ORLEANSVILLE). Les communes de CARNOT et des ATTAFS en sont distraites par arrêté du 2 février 1898.

L'arrondissement comprenait 17 localités : AFFREVILLE - AÏN-SULTAN - BARREGA du GHRIB - BORELIE-LA-SAPIE* - BOU-MEDFA - CHANGARNIER - DJELIDA - DOLLFUSVILLE - HAMMAM-RIGHA - LAVARANDE - LAVIGERIE - LEVACHER - MARGUERITE - MILIANA - VESOUL-BENIAN - VOLTAIRE - ZACCAR -

*BORELY-LA-SAPIE a été transféré en 1959 à l'arrondissement et département de MEDEA

MONUMENT AUX MORTS



GUERRE 1914/1918 : TOURNIER Elisée (1915)

GUERRE 1939/1945 : CHAOUAD Hadj Ben Belkacem (1942)

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs :

-Soldat (45^e RT) GILOTAUX Raymond (21 ans), tué à l'ennemi le 09 décembre 1956 ;

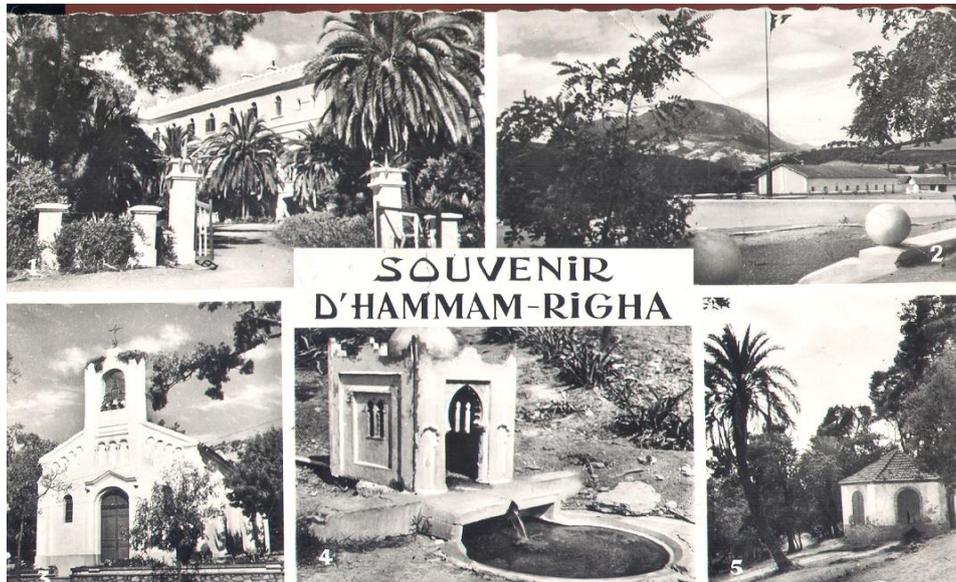
-Sergent-chef GROS Yvon (26 ans), tué à l'ennemi le 12 décembre 1956.

Nous n'oublions pas notre malheureux compatriote victime d'un terrorisme aveugle et bien cruel :

M. NEGRE Lucien (49 ans), enlevé et disparu le 04 août 1962.

EPILOGUE

De nos jours = 8 488 habitants.



HAMMAM RIGHA, grandeur et décadence

La réputation d'*Aqua Calidae Colonia* (les eaux chaudes médicinales) de la station se répandit très vite à travers toutes les contrées et devint florissante, selon les historiens, sous la houlette du général Romain Tibérius. Selon certains travaux de recherches consultés, l'essor de la station s'est rompu par les invasions successives des Vandales puis des Byzantins, des Turcs, et autres Français par la suite.

Claude Maurice Robert, qui a visité la région entre 1860 et 1870, rapporte un féru et passionné d'histoire de la région, Bezzaz Mohammed, photographe de métier installé à Hammam Righa, souffrait d'une affection cutanée au niveau du visage. Les habitants de la contrée lui préconisent de se laver souvent avec les eaux chaudes (entre 30 et 60° par moments et par endroits) ferrugineuses soufrées, sortant des entrailles de la terre, qui eurent un effet curatif sur l'affection de son visage très vite et il en fut guéri définitivement.

Maurice Robert ayant découvert les propriétés curatives de ces eaux y vit une source de richesse inestimable et il entreprit d'y construire en 1873 un hôtel pour recevoir les curistes. La première tranche de l'hôtel en forme de U achevée, il entama la seconde partie qui n'a jamais été terminée et dont les vestiges existent encore, le projet ayant été interrompu par les insurrections successives contre l'occupant coloniale menées par les tribus des Righas en 1901, des Béni Menacer, des Béni Menad, des Zaâtchas...

L'attrait et la renommée des propriétés curatives des eaux thermales, la qualité du climat et de l'air, l'emplacement des termes à flanc de montagne dominant la plaine et adossés à une vaste zone forestière de 4 680 hectares, qui s'étend jusqu'à la côte, aux côtés de 480 ha de terres agricoles, en étages jusqu'au fond de la vallée, verdoyants constituant un patchworks fleuri, multicolore, fut plus fort et des structures de bains furent érigées dont le Mont Rose, construit en 1870.

Tous ces facteurs réunis n'ont pas manqué d'exercer une attirance, voire une préférence à longueur d'année et surtout pendant les vacances pour d'innombrables familles de Blida, de Khemis Miliana, de Chlef, de Tissemsilt et même de La Casbah d'Alger, qui venaient et qui viennent effectuer des séjours plus ou moins longs pour se ressourcer.

Ces séjours ont constitué des espaces d'échange, de connaissance, de divertissement puisque des soirées musicales chaâbi surtout s'organisaient spontanément, animées gracieusement et spontanément, sous les pins au clair de lune, par des musiciens reconnus, amis de El-Hadj El-Anka, à l'image de feu Sahraoui, le facteur des PTT de Khemis Miliana, le tout dans des ambiances très conviviales, saines et qui, d'ailleurs, ont souvent débouché sur des unions familiales.

Que reste-t-il maintenant de ces structures de tourisme curatif ? Des bains de Mont Rose, il ne reste aujourd'hui qu'un arbre, tombé en ruine faute d'entretien. Négligé et abandonné, il a été rasé, tout comme a été rasée la structure de l'hôtel Belle Vue ; seul Hammam El Baraka a pu survivre. Le grand hôtel de trois étoiles lui a été entièrement détruit par le séisme de 1980, son emplacement est devenu un simple terrain vague.

Des sources ferrugineuses et très riches en sels minéraux comme Aïn Tolba, découverte en 1840, il ne reste plus rien et seule Aïn El Karça (source acidulée) demeure puisqu'elle a été réhabilitée. Cette dernière qui coulait dans les broussailles a été mise au jour par les habitants de la région. Le Docteur Panier de la garnison de l'armée

coloniale de Miliana a procédé à l'analyse de ses eaux et voulait l'exploiter à des fins commerciales mais en s'apercevant que ces eaux perdaient leurs qualités 24 heures plus tard au contact de l'atmosphère, le projet a donc été abandonné, nous a indiqué l'historien photographe local, Bezzaz Mohammed.

Source *le Soir d'Algérie* : <https://www.algerie-dz.com/forums/culture/391420-hamam-righa-grandeur-et-d%C3%A9cadence#post6482853>

SYNTHESE réalisée grâce aux **Auteurs** précités et **aux Sites** ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://orleansville.free.fr/accueil.html>

<http://www.algermiliana.com/blog/le-coin-de-djillali-deghrar/la-station-thermale-de-hammam-righa.html>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97428519/f9.item.r=ARLES%20DUF0UR%20%C3%A0%20Hammam%20Righa.zoom>

<http://diressaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html>

https://www.aet-herault.com/pdf/enfant_troupe_algerie.pdf

http://www.denisdar.com/index.php?rub=fpn_map&ville=229

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]